# Gérer le processus administratif d'embauche d'un nouveau salarié (recrutement, contrat, DUE, courriers obligatoires...)

## **Objectifs**

Compétence visée : Gérer le processus administratif d'embauche d'un nouveau salarié (contrat, DUE, courriers obligatoires...)



#### **Public Visé**

Assistants, Responsables d'agence, franchisés

# Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation les stagiaires seront en capacité de :

- · Intégrer le processus d'embauche d'un nouveau salarié
- · Connaître et mettre en œuvre les courriers obligatoires nécessaires
- à l'information des nouveaux collaborateurs
- · Intégrer les éléments constitutifs d'un contrat de travail
- · Maitriser les impacts et conséquences des manquements au processus
- · Identifier les possibilités d'optimisation en utilisant la réglementation efficacement

#### Méthodes et moyens pédagogiques

- Présentation PPT
- Supports pédagogiques en ligne sur plateforme Form'toit
- Cas pratiques
- Echange de pratiques, questionnements
- · Accès aux contenus/ supports pédagogiques sur plateforme en ligne
- Système de visioconférence synchrone en 2 demi-journée

# Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expert juridique R

# 🗸 Pré Requis

- Aucun
- Toute personne ayant des missions en lien avec la gestion RH d'une agence

### Parcours pédagogique

- 1. L'embauche d'un salarié
- · Les règles à l'embauche
- · Vérification de la procédure : documents à vérifier, visite médicale, sécurité
- 2. Respect de la classification prévue dans les conventions collectives
- · La classification des salariés
- · La prise en compte des diplômes professionnels
- · La polyvalence
- 3. Le contrat de travail et les règles du Bâtiment
- · Le CDI
- · Le CDD
- $\cdot$  Les règles spécifiques aux salariés du bâtiment
- 4. La période d'essai
- · Dans les contrats
- · Les règles de la convention
- · Les règles du légal
- 5. Le règlement intérieur
- · Les règles ·
- Sa mise en application
- 6. La note de service
- · Son impact
- · Etablir de nouvelles règles par voie de note de service
- 7. La carte BTP
- · La carte d'identification professionnelle sécurisée des salariés du secteur du bâtiment et des travaux publics
- $\cdot \ L'obligation \ l\'{e}gale$
- 8. Les obligations et responsabilités de l'employeur
- · Les formalités à accomplir
- · Affichages,
- · Registres obligatoires
- 9. La gestion des comportements sanctionnables
- · La gestion des absences non autorisées ou injustifiées
- · L'abandon de poste
- · Les comportements fautifs/ identifier les motifs
- · Engager la procédure
- · Les sanctions disciplinaires

Délai d'accès : 3 semaines

Institut de Développement Des Entrepreneurs - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 84 69 18038 69



#### Méthodes et modalités d'évaluation

- · Test de connaissances en ligne en fin de formation
- · Enquête de satisfaction

#### Modalités d'Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toute demande spécifique nécessitant une adaptation de la prestation (Référent Handicap - tgiroux@attila.fr)



Durée

7.00 Heures

Jour



**Caroline SACHOT COORDINATRICE FORMATION**  Tél.: 0238963690

Mail: formation@attila.fr

Institut de Développement Des Entrepreneurs - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 84 69 18038 69